

FICHE ACTION N° 11 :

Ravitaillement en nourriture

➤ **Recenser les besoins**

➤ **Informers des points de distribution / ravitaillement**

➤ **Maîtriser la distribution**

Pour le ravitaillement de personnes hébergées dans les locaux sans possibilité de repas ou sans électricité

1. Comptabiliser le nombre d'hébergés à restaurer

2. Choisir le mode de ravitaillement

- Acheminement de plateaux repas,
- Ou transport des hébergés jusqu'à des restaurants municipaux ou privés.

Pour le ravitaillement de personnes sinistrées n'ayant pas été évacuées

1. Comptabiliser les foyers à approvisionner

2. Acheminer les repas

3. Contrôler et rationaliser la distribution

Noter sur fiche de suivi le nom du foyer et quantité distribuée

FICHE ACTION N° 12 :

Protection des biens

➤ Protéger les biens sinistrés en cas d'évacuation

1. Localiser les foyers à protéger

La Gendarmerie Nationale fait le tour de la commune afin de définir les besoins.

2. Acheminer l'aide

- Distribuer le matériel de protection des biens,
- Noter où le matériel a été acheminé et en quelle quantité
(Fiche suivi des matériels)

3. Prévoir un gardiennage pour éviter le pillage des foyers sinistrés et évacués

FICHE ACTION N° 13 :

Balisage

➤ Interdire et protéger l'accès à des zones dangereuses

- 1. Choisir du matériel de balisage (municipal, communauté de communes, DDE...)**
 - Adapter le matériel de balisage en fonction de l'accident et des zones à baliser,
 - Remplir la fiche de suivi Matériel si matériel municipal
- 2. Acheminer le matériel sur la zone à baliser**
- 3. Assurer le balisage de façon sécuritaire**
Veiller à son maintien en place durant toute la période du risque
- 4. Prévenir la population (presse, radios...) des routes barrées, des déviations mises en place, des zones interdites d'accès**

FICHE ACTION N° 14 :

Accueil et Communication aux médias

- **Informers les médias de la survenue de la crise**
- **Informers les médias des éléments d'information que l'on détient et vérifiés quant à l'origine de la crise**
- **Informers les médias sur l'étendue de la crise**
- **Informers les médias sur la façon dont la commune s'organise pour porter secours et gérer cette crise**

1. Définir un lieu d'accueil

2. Equiper la cellule de presse

- Mettre en place un réseau de raccordement électrique,
- Identifier la zone d'accueil, isoler les autres pièces.

3. Accueillir les médias

- L'accueil doit être assuré par une personne désignée par le chef de PCC,
- Indiquer où se situe la cellule de presse.

4. Mettre en place une conférence de presse

Avec l'appui des responsables des secours et des forces de Gendarmerie.

Choisir le communiqué de presse préétabli et adapté à la situation avec la cellule Evaluation et le Poste de Commandement.

Si la crise se prolonge, prévoir hébergements mobiles et ravitaillement (cf. FA 3 et FA 5).

FICHE ACTION N° 15 :

Mise en place d'une chapelle ardente

➤ Recueillir les victimes et les identifier

1. Choisir un local

Ce local doit être proche du sinistre et facile d'accès.

Voir la capacité d'accueil du salon funéraire en priorité.

2. Préparer le local

3. Relever l'identité des victimes et effectuer les recherches des familles

4. Prévoir le gardiennage de la salle

5. Contacter les pompes funèbres

ACTIONS A ENTREPRENDRE PAR LA COMMUNE

Commune

URGENCE :

- **Evaluer la situation** : que se passe-t-il sur le terrain ? Les évolutions possibles ?
- **Alerter** : les services de secours, la préfecture, les populations concernées.
- **Mobiliser** : les équipes municipales pour assurer les actions urgentes.
- **Mettre en sécurité** : participer à la mise en place des périmètres de sécurité, à la diffusion des consignes et l'évacuation de la population si nécessaire.
- **Héberger et ravitailler** : préparer les bâtiments municipaux pour recevoir les personnes déplacées, etc.
- **Renseigner les autorités** : rester en relation avec la préfecture.
- **Communiquer** : participer à l'information permanente de la population, répondre aux sollicitations des médias, etc.

POST-URGENCE :

- **Evaluer** les dégâts, estimation des besoins, définir les priorités.
- **Remettre en état les infrastructures** : voiries, réseaux, écoles, etc.
- **Reloger** sur une plus longue durée les sinistrés, etc.
- **Soutenir les sinistrés** : information, mise en place de points de rencontre, orientation sur des structures spécialisées, etc.
- **Faciliter les démarches administratives** : aide financière, remplacement de papiers perdus, déclaration aux assurances, etc.
- **Aider au redémarrage** de l'activité économique...